



## CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE SURVIE

Montreuil, le 11 mai 2018

**9 & 10 juin 2018, Bagnolet**

Chère adhérente, cher adhérent,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre Assemblée générale ordinaire les **samedi 9 et dimanche 10 juin** prochains à **Bagnolet (à côté de Paris)**. Nous avons cherché à communiquer le plus en amont possible sur la date de notre Assemblée générale, initialement prévue les 19 et 20 mai. Mais du fait du mouvement de grève à la SNCF, qui devrait entraîner à nouveau de grosses perturbations les 18 et 19 mai, nous avons préféré reporter notre AG à un week-end qui ne devrait pas être concerné par cette grève, d'après le calendrier fourni par les organisations syndicales.

L'Assemblée générale se tiendra dans les locaux de la Confédération Paysanne, au 104 rue Robespierre, à Bagnolet (accessible en métro et bus depuis Paris). Elle commencera le **samedi 9 juin à 10h** et se terminera le **dimanche 10 juin à 16h**. Vous trouverez au dos de ce courrier les modalités pratiques d'organisation et d'inscription.

L'Assemblée générale est un moment important de la vie de notre association : c'est l'occasion de faire le bilan de nos actions de l'année écoulée, notamment lors du **débat et de la mise au vote du rapport moral et du rapport financier**, et de **définir collectivement des objectifs et des projets pour l'année voire les années à venir**, au cours des ateliers et des plénières qui ponctueront le week-end.

L'ordre du jour détaillé, le rapport moral (de mai 2017 à avril 2018, soit depuis la dernière AG) et le rapport financier de l'année 2017 vous parviendront avant l'AG par courriel. Les personnes dont nous n'avons pas l'adresse courriel, et qui reçoivent donc ce courrier par papier, sont invitées à nous contacter pour obtenir une version papier en amont de l'AG. Des exemplaires seront présents sur place à l'AG.

Comptant sur votre présence pour participer à ce rendez-vous annuel de notre association, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner **avant le 28 mai** le bulletin se trouvant dans ce courrier pour confirmer votre inscription ou, le cas échéant, déléguer votre pouvoir.

Nous insistons sur **l'importance de la délégation de pouvoir**, le nombre de présent·e·s et de personnes représentées par pouvoir permettant de déterminer le quorum et donc la validité de l'Assemblée générale (rappel : les pouvoirs non nominatifs sont pris en compte dans le quorum mais sans être attribués à un·e votant·e, donc sans influencer le résultat).

Nous procéderons par ailleurs au renouvellement partiel des membres du Conseil d'administration et invitons les candidat·e·s à se faire connaître en amont ou lors de l'Assemblée générale.

Dans l'attente de vous (re)voir, nous vous adressons, cher·e adhérent·e, nos salutations amicales.

**Pour le Conseil d'Administration,  
Marie Bazin, co-présidente de Survie**

